



Coopération transfrontalière

entre 44 communes de la Province de Luxembourg
2 communes de la Province de Liège et
23 communes du Grand-Duché de Luxembourg

Rapport des réunions
de Martelange, Houffalize et Pétange



Le questionnaire

44 communes de la Province de Luxembourg
Burg-Reuland et Saint-Vith
23 communes du Grand-Duché de Luxembourg

Réalisation d'un état des lieux

Avec le soutien du Ministre wallon à la Grande Région, M. René Collin

*Avec le partenariat de l'Ambassade de Belgique à Luxembourg, de la
Députation Provinciale du Luxembourg et de la Direction d'Idelux-Aive*



CONCLUSIONS

1. Grande différence entre communes frontalières et non frontalières

Cette conclusion est évidente dans les réponses aux questions. Elle n'est pas non plus surprenante. Plus les communes de la Province de Luxembourg sont éloignées de la frontière avec le Grand-Duché, plus il y a distanciation de collaboration. Cette conclusion s'impose logiquement.



CONCLUSIONS

2. Récurrence des thèmes

Les thématiques générales de la mobilité, du tourisme, des sports, des loisirs, de la culture, des liaisons transfrontalières, de la gestion de l'eau sont clairement récurrentes. Elles apparaissent au travers de pratiquement toutes les réponses aux questions. On peut donc relever qu'il y a communauté d'intérêt entre les communes frontalières avec le Grand-Duché et avec celles qui ne le sont pas.



CONCLUSIONS

3. Faible institutionnalisation des collaborations

L'intérêt de pérenniser les relations avec le Grand-Duché n'est pas affirmé clairement par les communes non frontalières. Ce n'est sans doute pas une surprise non plus, mais il s'agit d'un problème à pointer du doigt. La plupart des communes ayant répondu, frontalières ou non avec le Grand-Duché, manifestent un intérêt à la collaboration mais sans réellement se doter des moyens institutionnels pour le faire.



CONCLUSIONS

4. Conscience de l'impossibilité de vivre dans l'isolement

Les débats organisés tant à Martelange qu'à Houffalize et à Pétange ont directement démontré l'intérêt à collaborer avec le Grand-Duché. L'extension du nombre de travailleurs frontaliers, tant sur un plan numérique que sur celui de la répartition géographique est clairement apparu comme étant l'élément moteur de cette prise de conscience. L'interdépendance entre les deux Luxembourg est apparue évidente. Elle est aussi apparue comme étant un élément à développer dans le futur au vu de l'augmentation du nombre de frontaliers.